

# Prêt personnel Innovation

## CREALIA

### Présentation du dispositif

CREALIA fait partie des 6 plateformes Initiative en France dédiées aux entreprises innovantes. Son fonds de prêt est abondé par la Région Occitanie, l'Europe, la Caisse des Dépôts et des soutiens privés.

L'objectif de ce dispositif est de renforcer les fonds propres, pour réaliser un effet de levier auprès des organismes tels que : BPI FRANCE, la Région Occitanie, les banques et les investisseurs.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Cette plateforme régionale soutient les créateurs d'entreprises innovantes de moins de 3 ans par l'octroi d'un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle.

Les entreprises de tous secteurs d'activité peuvent être bénéficiaires de ce dispositif :

- TIC,
- santé,
- agro-alimentaire,
- industrie,
- environnement,
- sport,
- tourisme,
- etc.

#### Pour quel projet ?

Ce dispositif, accordé à titre personnel, est destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise.

##### — Présentation des projets

L'entreprise doit développer un projet innovant et à potentiel :

- innovation technologique,
- innovation d'usage,
- innovation sociale.

Le projet sera pré validé et accompagné par une structure d'accompagnement qualifiée.

##### — Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont les dépenses immobilisables, corporelle ou incorporelles liées à l'innovation.

---

## Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il ?

Cette aide prend la forme d'un prêt personnel à taux zéro.

Le montant du prêt est compris entre 20 000 à 100 000 € par projet.

Il n'y aura pas de prise de participation dans le capital de Crealia.

### Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable sur 60 mois.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Le Prêt personnel Innovation est attribué par un comité d'engagement CREALIA dont la notoriété et la qualité d'expertise confèrent aux projets financés une véritable crédibilité.

Pour bénéficier de ce prêt personnel, il faut prendre contact avec CREALIA à travers le lien ci-dessous.

---

## Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 3 ans.
- Publics visés par le dispositif
  - > Créateur

---

## Organisme

### CREALIA

- **Siège social**  
Cité de l'Économie et des Métiers de Demain  
132 boulevard Pénélope  
34000 MONTPELLIER  
E-mail : [contact@crealia.org](mailto:contact@crealia.org)

---

## Liens

- [Contacter CREALIA](#)